

Destinataires : responsables d'équipes loisir

Lyon, le 24/12/2024

Mesdames, Messieurs,

La seconde phase du Championnat de Volley Loisir 6 x 6 débutera la semaine du 13/01/2025.

Voici la répartition des équipes dans les différents niveaux qui a été faite en tenant compte des résultats de la première phase pour établir dans chaque niveau des poules de niveau semblable :

NIVEAU CONFIRME 1 :

31 équipes sont réunies dans ce niveau : les 3 premières de chaque poule de la première phase ainsi que les 3 meilleures 4èmes et Vienne 3, nouvelle équipe inscrite.

Cinq poules de 7 équipes ont été constituées.

NIVEAU CONFIRME 2 :

36 équipes sont réunies dans ce niveau : Les équipes du niveau confirmé non qualifiées en confirmé 1 ainsi que le VAHL 2, inscrite en intermédiaire en 1^{ère} phase et qui a demandé d'intégrer ce niveau.

Quatre poules de 7 équipes et une de 8 ont donc été constituées.

NIVEAU INTERMEDIAIRE 1

30 équipes sont réunies dans ce niveau : Les 3 premières de chaque poule et les 3 meilleures 4èmes.

Deux poules de 7 équipes et deux de 8 équipes ont donc été constituées.

NIVEAU INTERMEDIAIRE 2

39 équipes sont réunies dans ce niveau : les équipes du niveau intermédiaire non qualifiées pour le niveau intermédiaire 1 le Vahl 3 et Tassin 7, nouvellement inscrites.

Quatre poules de 8 et une de 7 équipes ont donc été constituées.

Tous les résultats devront être transmis au comité le vendredi 28 mars 2025 au plus tard.

FINALES

Les finales qui permettront de connaître les champions Volley-Ball Loisir 6x6 2024/2025 se dérouleront le vendredi 04/04/25.

Les finales Confirmé 2 se dérouleront au gymnase de Jonage.

L'Asul organisera les finales intermédiaires 1 ou 2 selon la préférence du club.

Pour les autres niveaux, merci de nous faire savoir si vous avez des gymnases disponibles pour cette date-là (prévoir de 20h à 2h du matin environ).

Pour chaque finale une équipe du club organisateur sera automatiquement qualifiée.

Dans le cas où plusieurs équipes du club organisateur participent au championnat dans le même niveau, c'est l'équipe la mieux classée qui sera qualifiée d'office.

Attention : Seuls les joueurs ayant participé à la qualification de l'équipe pourront participer aux finales.

Organisation des finales : Attention, les formules des finales sont susceptibles d'être modifiées au cas où nous n'avons pas assez de gymnase pour les organiser.

FINALES CONFIRME 1 : 9 équipes qualifiées.

- La meilleure équipe de chaque poule et les 4 meilleures deuxièmes seront qualifiées.

-Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

FINALES CONFIRME 2 : 9 équipes qualifiées.

- La meilleure équipe de chaque poule et les 4 meilleures deuxièmes seront qualifiées.

-Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

FINALES INTERMEDIAIRE 1 : 9 équipes qualifiées.

- Les 2 meilleures équipes de chaque poule et la meilleure troisième seront qualifiées.

-Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la meilleure 3^{ème}.

FINALES INTERMEDIAIRE 2 : 9 équipes qualifiées.

- Les meilleures équipes de chaque poule et les 4 meilleures deuxièmes seront qualifiées.

-Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

Pour rappel, extrait du BDI loisir : Les équipes ayant obtenu le même classement dans des poules différentes sont départagées d'abord par le quotient du nombre de points obtenus/nombre de matches disputés, ensuite par le quotient du nombre de sets gagnés/nombre de sets perdus, enfin par le quotient du nombre de points gagnés/nombre de points perdus

CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Nous vous demandons, comme en première phase, de remplir le formulaire du challenge du Fair-play et de le retourner au comité du Rhône de volley-ball à la fin de la seconde phase.

Les équipes qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront réunies pour disputer un tournoi du fair-play le vendredi 25 avril 2025.

Un classement par club sera également effectué : le club dont l'ensemble des équipes totalisera la meilleure moyenne, se verra récompensé par le label « fair-play volley loisir » et recevra une récompense d'un lot de ballons.

Pour prétendre au label, il faudra qu'au moins 2/3 des équipes du club participant au championnat loisir aient retourné leurs formulaires.

**N'oubliez pas, vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au loisir sur Internet :
<http://volleyrhone.fr>.**

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



Pour la commission sportive loisir
Gilles Wojciechowski